

Moissac

mag

Le magazine d'information trimestriel - Été 2011



L'été à Moissac

Moissac Plage P.18-19

Les Parvis de l'été P.25



Dossier

Budget 2011 :
Une fiscalité maîtrisée,
une ambition intacte
P.10-13



Événement

Semaine
de la Déportation
P.6



Patrimoine

L'abbatiale et le cloître
au Patrimoine
mondial
de l'UNESCO
P.22



Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle en France
inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1998

Grands Sites
de Midi-Pyrénées



MOISSAC

les
Rendez
vous
de
l'été
de
MOISSAC

2011

fêtes
festivals
plage
visites
expos

MOISSAC

Grands Sites
de Midi-Pyrénées

Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France

SOMMAIRE

4 5 **Moissac en images**6 7 **Evénements**

Journée de la Déportaion
Hommage à Mohamed Belhachemi

8 **Social**

16 nouveaux logements sociaux à Moissac
Inauguration d'un centre d'aide aux familles

9 **Environnement**

Bilan d'activités 2008-2010 du Service
Environnement et Développement Durable
Soirée débat : ondes électromagnétiques
Covoiturons sur le pouce s'agrandit !

10 13 **Dossier**

Budget 2011 : une fiscalité maîtrisée,
une ambition intacte

14 **Economie**

3 nouveaux commerces Moissagais
Dialogue entre entrepreneurs, artisans,
commerçant et municipalité

15 **Agriculture**

Assemblée Générale du Chasselas
Le temps des cerises

16 **Vie locale**

La Rue de la République est piétonne
Retour sur les Assises de l'APVF
Nouveau site internet de la Ville de Moissac

17 **Tourisme**

35 journalistes suisses en Midi-Pyrénées
Gestion du Kiosque de l'Uvarium, cette saison
Un poney-club à Moissac

18 19 **Loisirs**

Moissac Plage
Centre de Loisirs de Montebello

20 21 **Education / Jeunesse**

Projet artistique des jeunes du lycée agricole
L'Ecole Pierre Chabrié en fête
15^{ème} édition de la Fête des Arts

22 24 **Patrimoine**

Moissac au Patrimoine mondial de l'UNESCO
Les réserves du Musée de Moissac
Les couleurs du Tympan

25 **Culture**

Les Parvis de l'été

26 **Expression des élus**27 **Agenda****Moissac mag** n° 9 - Eté 2011

Magazine municipal d'information
Service communication. Hôtel de Ville. Place
Roger Delthil. 82 201 Moissac. Tél : 05 63 04 63 63

Directeur de la Publication : Jean-Paul Nunzi.

Délégué à la communication : Gérard Valles.

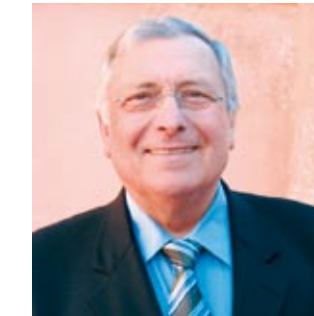
Rédaction : Muriel Beautru, Jean-Luc Becquaert,
Julien Bacchetta-Delon.

Conception, maquette et mise en page : seboa.

Photos : Marie-France Cabosse, Philippe Marchesi,
Ville de Moissac.

Edition : Imprimerie Mothes.

Dépôt légal à parution. Tirage : 6000 exemplaires.



Depuis quelques années, le vote du budget devient un exercice très difficile en raison de recettes limitées, de dotations de l'Etat incertaines et pour assurer des dépenses incompressibles tant est forte et légitime l'attente de nos concitoyens concernant la mise à disposition de services communaux. Faire le plus et le mieux possible avec un minimum de moyens voilà certes

un beau challenge mais parfois difficile à mettre en œuvre.

Je voudrais souligner quelques choix opérés par notre municipalité :

- maintenir le niveau de subventions aux différentes associations qui font tant pour la cohésion et le lien social

- donner un niveau d'investissement sensiblement équivalent aux années précédentes par le biais d'un autofinancement satisfaisant et cela :

- Pour permettre le développement économique et donc l'emploi : poursuite de l'aménagement de la zone artisanale et économique du Luc, aménagement du périmètre touristique autour de l'abbatiale, étude sur la signalétique, étude préalable à la mise en œuvre d'une opération de revitalisation du commerce et de l'artisanat (ORCA)... ;
- Pour permettre une amélioration du cadre de vie et donc une meilleure qualité de vie de nos concitoyens : travaux dans les écoles (la Mégère notamment cette année), travaux de réfection de voirie rurale et urbaine et aménagements des espaces publics, mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) pour accompagner la restauration de logements...

- Pour être solidaire envers les plus faibles en soutenant les actions des associations caritatives et en favorisant l'insertion et l'accompagnement des publics fragiles avec la création de la maison de l'emploi et de la solidarité.

- Pour permettre aux entreprises locales de bénéficier d'un niveau d'investissement public suffisant pour maintenir l'activité économique et l'emploi.

La problématique c'est d'apporter le soutien à notre population, pour beaucoup à revenu modeste, qui mériterait plus mais nos recettes elles mêmes modestes nous empêchent de faire davantage.

Je suis pourtant convaincu que Moissac possède les atouts et les richesses humaines nécessaires pour relever les défis à venir.

Notre Ville doit poursuivre son développement tout en prenant garde de ne pas hypothéquer ses chances pour demain. Certains nous reprocheront un budget trop frileux, d'autres le considéreront comme trop ambitieux. Ce que nous avons voulu avant toute chose, c'est bâtir pour l'avenir en assurant et en mettant en œuvre ce qui est de notre compétence pour contribuer à une vie la plus agréable possible pour nos concitoyens.

*Bon été à toutes et tous
Bon saint Etienne à ceux
qui travaillent et bons
vacances à ceux qui
peuvent partir.*

Jean-Paul NUNZI
Maire de la Ville de Moissac



Festival des Petitouts : défilé des petits moussillons en centre-ville, le 8 juin.

Ecole Pierre Chabrié en fête : par l'association des anciens une « plaque souvenir » a été de Pierre Chabrié, le 2 juin.

rassemblement organisé élèves de l'école ; posée en l'honneur

Tournoi de rugby : 17 clubs soit 75 équipes représentant près de 1200 enfants réunis au stade Jo Carabignac, le 28 mai.

Repas annuel des chassatiers où élus et officiels ont rendu hommage au chasselas et à ses producteurs, le 6 mai.

Assemblée générale des chasseurs, le 28 mai.

Fêtes de Pentecôte 2011, du 11 au 13 juin.



Beaucoup d'émotion à Moissac lors de la journée de la Déportation

La journée de la Déportation de cette année 2011 était dédiée à Claude et Bruno Campanini, résistants et déportés. La médaille d'honneur de la Ville de Moissac leur a été décernée. Retour sur un parcours et une commémoration.

Depuis la promulgation de la loi du 14 avril 1954, chaque dernier dimanche d'avril est désormais consacré à une « Journée Nationale du souvenir des victimes et Héros de la déportation », au cours de laquelle la nation toute entière rend hommage à leur courage et à leur sacrifice.

Depuis la création de ce rassemblement, la ville de Moissac ne cesse de leur rendre hommage du mieux qu'elle le peut. Cette année, la ville avait décidé de rendre hommage aux deux héros déportés Claude et Bruno Campanini. Du 19 au 24 avril, de nombreux rendez-vous étaient organisés à destination du grand public afin de transmettre la triste mémoire des camps, et de sensibiliser les plus jeunes.

La commémoration a débuté par la projection, pour les enfants et les adolescents, du film « et puis les touristes » de Robert Thalheim au cinéma le Concorde, accompagné des interventions de Jacques Latu, ancien directeur du musée de la Résistance,

Claude Campanini et Jean-Claude Simon dont les parents avaient recueilli et sauvé pendant la guerre de nombreux enfants juifs orphelins.

Tout au long de la semaine, les visiteurs, émus, pouvaient assister à une magnifique exposition réalisée par le club Philatélique de Moissac, à la salle municipale du moulin, pendant laquelle Pierre Deltheil, président de l'association et Claude Campanini tentèrent, d'une voie nouée par l'émotion, de raconter « l'irracontable ». A cette occasion, de nombreux travaux réalisés par les élèves du collège et lycée de Moissac, et surtout ceux du lycée agricole dans le cadre d'un important projet pédagogique, étaient également exposés.

Pour cette semaine si émouvante, les frères Campanini avaient fait l'honneur aux moissagais de leur présence. Claude et Bruno Campanini, nés dans une famille italienne installée en France depuis 1925 pour fuir le régime fasciste de Mussolini, s'étaient

engagés, au côté de leur père, Victor, dans la 12^{ème} compagnie de l'Armée secrète créée par Lucien Loubradou, lors de la capitulation de 1940. Tout comme les 17 résistants de cette organisation, les frères Campanini ont vécu la deuxième guerre mondiale en véritables patriotes. Ils furent arrêtés à l'aube du mois de novembre 1943, puis déportés au camp Buchenwald le 19 janvier 1944. Claude fut affecté à un commando de travail à l'usine de V1 et V2 de Dora le 11 février 1944. Avant de quitter Buchenwald, il dit au revoir à son père qu'il ne reverra jamais. Victor sera transféré au camp de Flossenburg où il décèdera le 11 février 1945. Bruno quant à lui est transféré au camp de Mathausen. Claude Campanini, de camp en camp, échappera plusieurs fois à la mort. A des kilomètres de distance, les deux frères souffrent, ont froid, ont faim mais au fond d'eux un espoir dans lequel ils ont puisé toute leur énergie : le rêve de pouvoir se revoir après

ce très long cauchemar. Le 6 mai 1945, à 15h30, Claude Campanini arriva en gare de Moissac. Quelques jours plus tard, ce fut au tour de Bruno, atteint du typhus, de retrouver les coteaux garonnais. Il était venu le temps des retrouvailles !

Cette semaine de la déportation, riche en émotion et en souvenirs indélébiles, prit fin le dimanche matin devant le Monument aux morts, rond point du Moulin, où un hommage solennel était prévu à 11h45. Jean-Paul Nunzi a décerné la médaille de la ville à Claude et Bruno Campanini, sous les chants mélodieux de la cantatrice Catherine Mayoly, les faisant ainsi citoyens d'honneur de Moissac.

A travers l'hommage qu'il porta à Claude et Bruno, derniers survivants moissagais de la déportation, c'est à l'ensemble des victimes de la cité uvale et d'ailleurs, qu'il invitait au souvenir.



Hommage à Mohamed Belhachemi

Après la tragédie du 14 mai, où le jeune Mohamed a été lâchement assassiné sur le quai Magenta, un premier hommage lui a été rendu au cours d'un match de football le mardi 17 mai à 19h.

Le samedi 21 à 16h, plus de 500 personnes de toutes religions, amis, proches, famille ou simples anonymes, se sont données rendez-vous devant le Tribunal d'Instance pour une marche silencieuse au bord du canal, en vue d'un dernier hommage à cet affectueux et généreux jeune homme de 23 ans. Nombreux étaient ceux qui avaient revêtu un T-shirt blanc arborant un message en l'honneur de leur compagnon disparu. Quai magenta, lieu du drame, l'ensemble des personnes

présentes s'est recueillies pour une dernière pensée... Alors que le défilé touchait à sa fin, les membres du cortège n'ont pu retenir leurs larmes. Et face à de nombreuses banderoles sur lesquelles s'affichaient des messages poignants, Khaled Diafi, l'oncle de Mohamed conclut cette marche par un message émouvant de paix et de fraternité. Le maire, Jean-Paul Nunzi, a ajouté : « ce rassemblement diversifié est un message fort de paix et de solidarité entre tous les moissagais ». Dans ces moments doulou-

reux, les moissagais ont su montrer à quel point ils avaient du cœur en restant tous unis, témoignant ainsi

leur soutien à la famille de Mohamed.



L'inauguration de 16 nouveaux logements sociaux à Moissac

Le mardi 29 septembre 2009 avait eu lieu la pose de la première pierre de l'ensemble immobilier qui allait être construit à Malengane par le groupe Arcade.

L'ensemble prévoyait alors 8 logements T3, 6 logements T4 et 2 logements T5 et avait pour objectif de répondre à la demande de plus en plus forte de logements sociaux sur la ville de Moissac. Un an et demi plus tard, cette opération exemplaire s'intégrant dans une démarche de développement durable avec un souci permanent de performance en matière d'isolation thermique et de nouvelles énergies a pris forme. Les Villas de Malengane, qui ont fait l'objet de subventions

de la part des collectivités (ville de Moissac, Conseil général et régional) ont été inaugurées le 22 avril par le maire, Jean-Paul Nunzi, accompagné de Marie Cavalié, 1^{ère} adjointe qui a suivi l'aboutissement du projet, Pierre Guillamat et Guy-Michel Empociello conseillers généraux ainsi que Silvie Pinel, députée, et Michel Dulimon, directeur général du groupe Arcade. Citées parmi les cinq plus belles réalisations de Midi-Pyrénées au congrès national HLM, ces villas ont été étudiées dans le but de faciliter l'accessibilité



aux personnes âgées ou à mobilité réduite et ce dans le désir d'offrir des logements de qualité à loyers modérés en faisant face au faible revenu moyen des moissagais, qui représente un frein en matière d'habitat. En harmonie avec le site verdoyant de la vallée, les villas de Malengane accueillent 16 nouvelles familles. Les maisons avec jardin privatif et parking sont louées par le biais

de l'agence S.F.H.E (dépendant du groupe Arcade), sur les bases de 374€ pour les T3, 464€ pour les T4 et 552€ pour les T5.

Pour des informations complémentaires vous pouvez joindre l'agence S.F.H.E, en charge des locations, au 05 61 24 77 20.

Un centre d'aide aux familles inauguré à Moissac



Le mardi 24 mai à 16h au Centre social de Moissac, 14 Avenue du Docteur Rouanet, le P.I.F. « Point Info Famille » a été inauguré en présence de Marie-Paule REDON, présidente du CIDFF 82, Michel LACOTTE, président de la CAF 82 et le maire de Moissac, Jean-Paul Nunzi.

Ce centre est une main tendue aux familles qui souhaitent pouvoir faire face aux problèmes de fond de notre société comme la protection maternelle et infantile, l'adoption, les aides légales et sociales, les relations intra-conjugales, l'accompagnement à la scolarité et aux activités

périscolaires et l'aide aux personnes en perte d'autonomie... Ouvert à toutes les familles les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à midi au centre social du Sarlac, le PIF a pour vocation d'offrir une écoute attentive et profonde aux foyers moissagais.

Le Point Info Famille vous informe, simplifie vos démarches de la vie quotidienne et met à votre disposition une documentation riche et actualisée.

Fête des voisins au Sarlac

Le 3 juin dernier, la pluie et la rencontre de foot de l'équipe de France ont eu raison de certains qui ont préféré rester au chaud. Pas tous heureusement ! Installés bien au milieu de la route, sous les regards curieux des habitants, les convives, hommes, femmes, enfants, élus et représentants de l'Etat (le préfet et le sous-préfet) ont passé une agréable soirée dans la joie et la bonne humeur. Le boucher les a gratifié d'un bon thé à la menthe et a préparé des brochettes pour ceux qui n'avaient rien prévu. La soirée s'est terminée vers 23h.

De nombreuses informations complémentaires sont disponibles directement au centre social du Sarlac ou au 06.02.27.65.31

Bilan d'activités 2008-2010 du Service Environnement et Développement Durable :

Le bilan des actions de 2008 à 2010 du Service Environnement et Développement Durable de la mairie de Moissac est disponible sur www.moissac.fr ou sur demande à environnement@moissac.fr ou au 05 63 04 63 98. Au menu, schéma de prévention risques inondations, énergie, sensibilisation, labellisation des espaces verts, éco-collège, produits d'entretien bio et de nombreuses autres actions.

Soirée-débat du 24 mai : ondes électromagnétiques

Les ondes électromagnétiques étaient au programme de la soirée-débat du 24 mai au Moulin de Moissac.

Voici dix conseils proposés par Jean-Paul GRANGER intervenant ce soir là, pour un usage « raisonné » du portable : Quelques recommandations de bon sens et efficaces

- Choisir un téléphone portable avec un Débit d'Absorption Spécifique (mention obligatoire sur l'appareil depuis le 15 avril 2011) faible, soit moins de 0.08W/KG.
- Privilégier l'oreillette ou un kit mains libres
- Eloigner le téléphone juste après la numérotation (moment où il émet le plus d'ondes électromagnétiques)

- Eviter de téléphoner d'un véhicule en mouvement (voiture, train, bus...)
- Conducteur ne jamais utiliser en voiture (c'est la loi)
- Ne pas l'utiliser dans de mauvaises conditions de réception (nombre de barres <3)
- Limiter le temps de communication
- Eviter de porter le téléphone allumé sur le cœur, à la ceinture
- Eteindre son portable lorsque non nécessaire (il émet en permanence)

- Limiter l'usage du portable par les enfants

La soirée-débat comportait également de nombreux autres éléments à découvrir dans le compte-rendu bientôt sur le site de la mairie (www.moissac.fr) et tout de suite en le demandant à environnement@moissac.fr ou au 05 63 04 63 98

Covoiturons sur le pouce s'agrandit !

Covoiturons sur le pouce, réseau de stop sécurisé s'agrandit : la ville de Montauban a décidé de faire partie du réseau et à partir de septembre des arrêts seront implantés dans la ville. Verdun sur Garonne et Labastide St Pierre font depuis peu partie du réseau. Vous trouvez également des arrêts à Castelsarrasin. De nombreux contacts sont pris en Midi-Pyrénées pour essaimer, notamment sur le nord toulousain.

Le covoiturage troisième génération, dont Moissac a été le précurseur en France s'étend progressivement. De nombreuses collectivités françaises étudient la possibilité de le mettre en place (Nantes Métropole, St Etienne Agglomération, Département du Doubs, Agglomération de la Rochelle...). Moissac devient donc progressivement la référence en la matière. C'est dans ce contexte qu'Alain Jean, élu au développement durable de la ville de Moissac a d'ailleurs participé à la Conférence Européenne sur le Management de la Mobilité (ECOMM) pour exposer le dispositif. Des finlandais, allemands ou

hongrois réfléchissent depuis à le développer sur leur territoire. Il n'y a pas un type de covoiturage, mais au moins 3 ! Pour mieux comprendre, voici les 3 types de covoiturage : 1- Le covoiturage longue distance par exemple pour un trajet Toulouse-Nantes 2- Le covoiturage régulier domicile-travail (avec mise en relation des personnes anticipée) 3- Le covoiturage spontané, ou réseau de stop sécurisé, comme Covoiturons sur le pouce Ces 3 types de covoiturage sont complémentaires. Par exemple vous pouvez utiliser « Covoiturons sur le pouce » quand vos horaires sont flexibles et utilisez du

covoiturage anticipé quand vous avez besoin d'être assuré de l'horaire. Certaines personnes ont parfois du mal à trouver un covoitreur régulier, et en utilisant « Covoiturons sur le pouce » vous pouvez trouver une personne qui fait régulièrement le même trajet que vous. De plus, Covoiturons sur le pouce peut-être utilisé en complément du train. Partez avec le train, revenez avec Covoiturons sur le pouce. Plus le panel de solutions de mobilité est large, plus il est facile de trouver une alternative à l'« autosolisme » (en moyenne 1,1 personnes par voiture). Rappelons que 18% des foyers

de Moissac n'ont pas de véhicule et que seulement 30% des ménages de Moissac ont plus d'une voiture. Plus nombreux seront les inscrits à Covoiturons sur le pouce, plus efficace sera le dispositif !

Vous aussi inscrivez-vous : www.covoituronssurlepouce.fr ou 05 63 04 63 98 et RDV à l'un des 70 arrêts sur le pouce du département !

Budget 2011 : une fiscalité maîtrisée, une ambition intacte

Le budget 2011 de la ville de Moissac est conditionné par le nouveau régime fiscal des collectivités locales et par la confirmation du désengagement de l'Etat de ses responsabilités vis-à-vis de ces mêmes collectivités locales. Le nouveau régime fiscal donne théoriquement de nouvelles ressources aux communes, mais l'Etat continue de geler ses dotations aux collectivités, c'est à dire qu'elles restent constantes et ne tiennent pas compte de l'augmentation des dépenses et du coût de la vie. Ces deux phénomènes s'annulent l'un l'autre, les recettes de la commune sont égales à celles de 2010, ce qui se traduit par une capacité de dépense amoindrie, du fait de l'augmentation du coût des produits, des services et des salaires. Dans un souci de bonne gestion, et surtout pour ne pas alourdir encore davantage la pression financière déjà importante s'exerçant sur les ménages, le maire et le Conseil municipal ont décidé de ne pas dépasser 1,4 % d'augmentation moyenne de la fiscalité revenant à la commune, restant ainsi bien en dessous de la moyenne de 2 % généralement constaté dans les autres villes du département. Mais la mise en œuvre de la politique locale et des choix indispensables au développement de la ville nécessite cette augmentation.

● Une gestion rigoureuse du fonctionnement des services

Les charges à caractère général représentent près d'un quart des dépenses réelles de la section de fonctionnement. Il s'agit de l'ensemble des acquisitions de matières, fournitures ou prestations permettant de contribuer au bon fonctionnement des services municipaux.

Tout comme en 2010, il a été demandé aux services de consentir des efforts afin de limiter la progression des charges. Cependant, ce chapitre progresse de 2,2 % compte tenu notamment de l'augmentation des prix de l'énergie et des carburants dont la mairie est tributaire au même titre que les familles.

● Le maintien des emplois communaux reste une priorité

Avec 7,133 millions d'euros, les charges de personnel demeurent quasiment identiques aux prévisions de 2010. La rigueur nécessaire à une bonne gestion des comptes de la commune dans cette période difficile nécessite de maintenir la masse des salaires dans des limites équivalentes à celles de l'an dernier, malgré des besoins importants dans certains services pour maintenir un haut niveau de qualité

des interventions publiques. Cependant, à l'inverse des choix faits par d'autres collectivités, et en particulier par les services de l'Etat, l'équipe municipale n'a pas voulu réduire le nombre des emplois. La préservation des services publics et la responsabilité de la mairie de Moissac en tant qu'employeur local sont à ce prix.

● Les subventions aux associations et l'aide sociale ne doivent pas pâtir de la crise et des choix du gouvernement

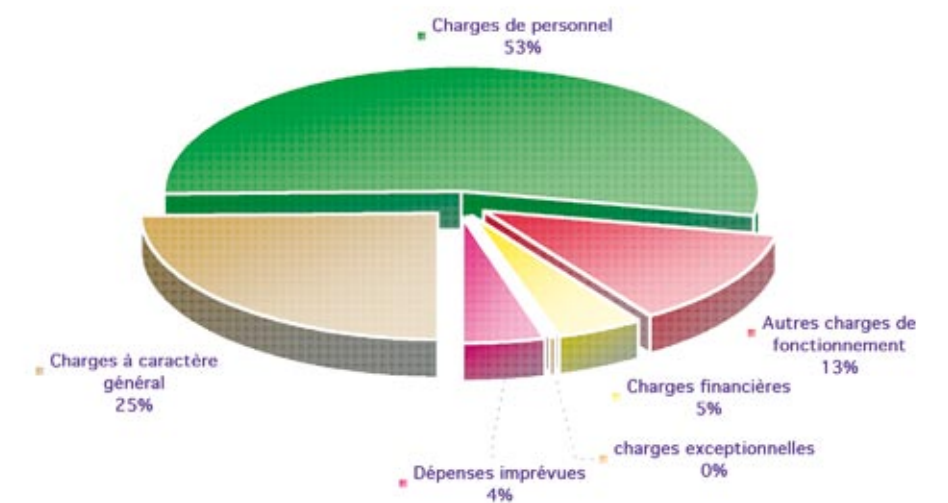
Une enveloppe globale de subventions de 601 800 € équivalente à celle de 2010, est attribuée aux associations. Les associations sont en effet des acteurs essentiels de la vie de la commune. L'aide qui leur est apportée par la ville est nécessaire à l'harmonie que chaque moissagaise ou moissagais est en droit d'attendre. Beaucoup de collectivités locales et territoriales ont fait le choix inverse de réduire sensiblement leurs subventions aux associations, ce qui a pour consé-

quence directe la disparition de certains secteurs d'activité dans les domaines social, culture ou sportif, et la suppression de nombreux emplois indispensables aux équilibres de la vie locale. Par ailleurs, 510 000 € sont destinés au CCAS afin que ce dernier puisse mener à bien la politique sociale qui lui est confiée. L'objectif ici encore est de maintenir constante la capacité d'intervention du Centre Communal d'Action Sociale dont les bénéficiaires sont les personnes

âgées, la petite enfance et les plus défavorisés. Certes la ville ne pourra pas indéfiniment compenser la dégradation des conditions de vie des plus démunis, elle maintiendra son effort le plus longtemps possible en leur faveur. Jean-Paul Nunzi, maire de Moissac, Pierre Guillamat, adjoint aux finances, et toute l'équipe municipale veulent que Moissac reste une ville sportive et culturelle, et surtout une ville soucieuse des difficultés de ses habitants.

Les dépenses de fonctionnement :

Charges à caractère général	3 322 998 €
Charges de personnel	7 132 500 €
Autres charges de fonctionnement	1 678 485 €
Charges financières	631 000 €
charges exceptionnelles	30 855 €
Dépenses imprévues	600 000 €
Dépenses réelles	13 395 838 €
Ordre entre sections	850 000 €
Virement à la section d'investissement	2 438 334 €
Total	16 684 172 €



* Les dépenses et les recettes réelles sont celles qui correspondent à l'activité de la collectivité, les autres dépenses sont principalement les amortissements des investissements déjà effectués, et des opérations de régularisation comptable.

● Les communes sont peu touchées par la réforme fiscale...

Les nouvelles dispositions afférentes à la fiscalité locale ont abouti à la suppression de la Taxe Professionnelle avec, en 2011, la mise en place d'une nouvelle structure fiscale. Toutefois, cette réforme a été

faite de manière à ce que les collectivités ne soient ni perdantes ni gagnantes.

Les services de l'Etat se sont basés sur les ressources de 2010 afin de déterminer le montant de la Dotation

de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle ainsi que celui de la Garantie Individuelle de Ressources.

Le chapitre « Impôts et taxes » représente 57 % des recettes réelles.

C'est dire à quel point la fiscalité est importante pour le fonctionnement de la collectivité.

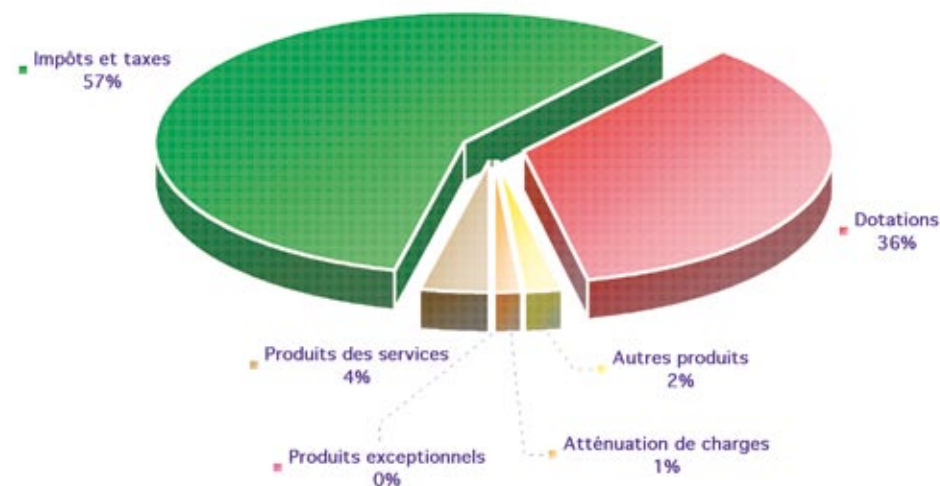
● ... mais l'Etat ne joue plus son rôle en matière de compensation et de cohésion territoriale

L'Etat est le partenaire principal via les dotations et compensations qui représentent 36 % des recettes totales. La dotation forfaitaire est en baisse de près

de 3 % par rapport à 2010, ce qui de fait annule les effets positifs de la réforme de la fiscalité locale.

Les recettes de fonctionnement :

Produits des services	532 900 €
Impôts et taxes	8 368 191 €
Dotations	5 187 310 €
Autres produits	254 308 €
Atténuation de charges	201 814 €
Produits exceptionnels	10 000 €
Recettes réelles	14 554 523 €
Ordre entre sections	85 409 €
Résultat reporté	2 044 240 €
Total	16 684 172 €



● Une gestion rigoureuse sans perte de qualité des services publics

Malgré la pression de plus en plus forte exercée sur les collectivités locales, Moissac ne se désengage pas de ses responsabilités et réussit à sauvegarder ses missions de service public, tout en restant dans le cadre strict imposé par des contraintes budgétaires de plus en plus fortes. Le travail de cadrage et les efforts effectués par les

services municipaux le permettent encore, mais les collectivités locales devront très vite retrouver une réelle capacité de choix budgétaires, sinon le développement de nos villes et de nos territoires s'en trouvera durablement compromis.

● Des investissements axés sur la solidarité et le développement touristique et économique

Le total des dépenses en matière d'investissement s'élève à 7 712 845 €. Le remboursement des emprunts représente 1 253 000 €, soit moins de 17 %.

Les dépenses en équipement (60 % du total des investissements) sont axées sur la solidarité envers les plus démunis, le développement économique et touristique ainsi que l'amélioration du cadre de vie des moissagais. On y trouve notamment :

- 790 000 € pour la réalisation de la Maison de la Solidarité et de l'Emploi,
- 789 000 € de dépenses de

voirie et d'éclairage public
- 532 000 € pour l'aile St Julien du cloître,
- 320 000 € pour l'aile orientale du cloître,
- 217 000 € de travaux sur le patrimoine historique et classé,
- 278 000 € de travaux et équipements pour les écoles...

Outre ces grandes opérations, la commune poursuit son engagement dans divers secteurs tels que le sport, la culture, l'environnement et l'urbanisme notamment.

● Une gestion qui permet de maintenir le niveau d'endettement

Ces dépenses d'équipement et d'investissement sont compensées principalement par des subventions et des dotations importantes (2 421 327 €), et par des affectations budgétaires prises sur le fonction-

nement de la collectivité (1 829 702 €). Cela permet de limiter le recours à l'emprunt à 28 % seulement du total des recettes réelles d'investissement, soit 1 821 584 €.



* Cette présentation du budget 2011 de la commune de Moissac tente de donner les éléments nécessaires à la compréhension des choix budgétaires de l'équipe municipale. Les documents complets sont consultables en mairie.

Le commerce moissagais s'enrichit de 3 nouvelles enseignes

Le vendredi 29 avril, à l'emplacement de l'ancienne boutique Tikado, en face de la Mairie, le nouveau restaurant « Aux délices du Nord au Sud » avait disposé sur sa terrasse tables et chaises afin d'accueillir de nombreux convives.

Le maire, Jean-Paul Nunzi, et de nombreux invités ont pu découvrir et apprécier cette nouvelle table moissagaise ainsi que l'originalité de sa carte. Les deux couples d'amis, propriétaires du restaurant et amoureux du Nord et du Sud souhaitent offrir à leur future clientèle les spécialités de ces deux régions. Quelques jours plus tard, « non loin de là », les « Fleurons de Lomagne » ont ouvert leur porte. Il s'agit d'une épicerie fine, représentative de la gastronomie

locale, qui souhaite faire découvrir à tous les gourmets les produits traditionnels de Gascogne et du Quercy. Une boutique qui sera certainement très prisée des touristes et des moissagais. Le dernier né des nouveaux commerces locaux concerne cette fois l'art floral. S'appuyant sur le concept ambitieux de « Révolutionner l'art de la fleur en cité uvale », Sandrine Damaggio, passionnée de longue date par l'artisanat floral, vous accueillera pour confectionner ses plus belles

compositions, dans son magasin « Passiflore » dans le quartier de Saint-Benoît.

Ces trois dernières inaugurations symbolisent une belle période d'expansion du commerce moissagais qui marque là son dynamisme et la confiance que font de nouveaux commerçants qui s'installent dans notre ville.



Dialogue entre entrepreneurs, artisans, commerçants et municipalité

Les acteurs économiques de Moissac étaient nombreux à l'Espace Confluences ce 6 juin. Le président de la Chambre de Commerce, Jean-Louis Marty, avait tenu à assister à cette rencontre au cours de laquelle Philippe Chaumerliac, délégué au commerce, Georges Desquines, délégué à l'artisanat, Guy-Michel Empociello, conseiller général et président de l'Agence de Développement Economique, et Jean-Paul Nunzi, le maire, ont accueilli les chefs d'entreprises, petites et grandes.



Avec eux, ils ont fait le point sur le développement économique de notre ville, et ils leur ont donné la parole pour exposer la situation de leurs entreprises dans le contexte économique actuel.

Le maire de Moissac voulait surtout insister sur le fait que le développement économique d'une commune dépend avant tout de la vision d'ensemble qu'en ont les élus et les différents acteurs.

A Moissac, tourisme, agriculture, industrie, artisanat et commerce sont indissociables les uns des autres. Ils dépendent aussi évidemment de la qualité des services publics, de la capacité d'accueil de nouveaux résidents par la construction de lotissements neufs et la rénovation de l'habitat ancien, et de la répartition harmonieuse entre zones d'activité et zones résidentielles.

Guy-Michel Empociello a expliqué le rôle économique du Conseil

général et de l'Agence de Développement Economique en Tarn-et-Garonne.

On peut évidemment regretter que la Communauté de communes n'a pas permis à Moissac de convaincre Castelsarrasin qu'une solidarité de part et d'autre du Tarn aurait été favorable aux deux villes.

L'intercommunalité est au point mort, mais Jean-Paul Nunzi ne perd pas espoir que l'apport de nouvelles communes permette de relancer cette structure indispensable à un développement économique qui se pense aujourd'hui au niveau du bassin de vie.

La plupart des participants à cette soirée partageaient cette vision des choses et ont émis le souhait que les efforts de la mairie de Moissac se poursuivent pour concrétiser un bilan déjà bien satisfaisant.

Assemblée Générale : le Chasselas fait ses comptes

Le vendredi 20 mai, à 9h30, au Moulin de Moissac, s'est tenu l'Assemblée Générale ordinaire du syndicat de défense AOC Chasselas de Moissac.

L'ordre du jour portait sur l'examen du compte-rendu de l'activité 2010, du compte-rendu financier de l'année écoulée et des orientations pour la prochaine campagne.

Pour la seconde année consécutive, la production de chasselas AOC a dépassé les 3900 tonnes pour 298 chasselatiers et 585 hectares.

Gilbert Lavilledieu, président de l'AOC Chasselas, a également mis en exergue la précocité de la floraison qui sera en avance d'un mois par rapport à l'année passée.

Pour le quarantième anniversaire de l'appellation « AOC » en 2011, le « grain doré », parrainé cette année

par le chef étoilé d'origine Tarn-et-garonnaise, Christian Constant, sera présent sur les étals du vingtième anniversaire de la Fête des Fruits qui aura lieu les 17 et 18 septembre prochain, allée de l'Uvarium. La mairie de Moissac, comme d'autres partenaires tels que le Conseil général ont renouvelé leur soutien au syndicat et à toutes les actions réalisées pour promouvoir le Chasselas de Moissac AOC, comme les animations sur les points de ventes, sur les salons à Paris, Toulouse... ou les relations presse.



Le temps des cerises

En avance de quelques lunes, le marché de gros de Moissac a déjà ouvert ses portes depuis la mi-mai.



Douze producteurs, une trentaine de « metteurs en marché » et 3 tonnes de cerises étaient réunis sur le marché de la Dérocade ouvrant ainsi le bal de la saison des fruits. Dès 7h du matin, en l'espace de 15 minutes tout ce petit monde s'est afféré en respectant le rituel du marché de gros. Alors que les consommateurs se réjouissent de la précocité des fruits, les producteurs de leur côté s'inquiètent du prix de vente sur les marchés. Ils espèrent ne pas revivre la déception qu'ils ont connue lorsque le cours des fraises s'est brusquement effondré d'un euro.

Malgré la qualité qui sera au rendez-vous, la belle rouge a quelques peu déçu ses producteurs.

En effet, la Burlat première variété à être récoltée s'est emportée en moyenne à 2,70 € le kilo soit 1,30 € de moins que l'année dernière.

Avant bilan définitif, il semble que la saison a été convenable dans l'ensemble, au moins pour certaines variétés.

La Rue de la République est piétonne

Du 6 juin au 18 septembre, la Rue de la République sera réservée, tous les jours de la semaine (sauf le lundi), aux piétons. Les véhicules ne pourront donc pas circuler entre la place des Récollets et le parvis de l'Abbatiale, pour un été plus tranquille en centre ville.



Finis les regards à gauche, à droite. Les passants n'auront plus à se retourner sans cesse pour voir si un automobiliste arrive dans leur dos. Cette décision facilitera grandement la décontraction et le plaisir des passants de circuler. Ils pourront donc ainsi flâner sereinement et

prendre leur temps devant les vitrines pour le plus grand bonheur des commerçants.

Parking Horodateur

Depuis le printemps, pour des raisons techniques, le fonctionnement par cartes des horodateurs implantés sur la commune a été stoppé. Désormais, les paiements se feront uniquement par pièces de monnaie, avec pour 20 centimes 42 minutes de stationnement.

Retour sur les Assises de l'APVF à Saint Flour

Du mercredi 25 au vendredi 27 mai se tenaient les 14^{ème} assises annuelles de l'Association des Petites Villes de France à Saint Flour dans le Cantal. Au cours de cette manifestation, Jean-Paul Nunzi a été réélu vice-président trésorier de l'APVF. Martin Malvy quant à lui en reste le président.

Plus de 350 élus locaux se sont retrouvés et ont débattu autour de la place et du rôle des petites villes en France (de 3000 à 20 000 habitants). Nombreux ont été les sujets abordés lors de ces trois jours. Le rassemblement a été ouvert par une première table ronde, intitulée « la place des petites villes dans la nouvelle dynamique des territoires ». Une seconde a eu pour thème : « Quels moyens nécessaires pour assurer la cohésion des territoires ? ». Le point central analysé étant les moyens à disposition pour assurer la cohésion des territoires ainsi que les perspectives financières.

Différents ateliers ont permis d'aborder la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (son calendrier et ses conséquences), le sujet sensible de la sécurité et du rôle du maire pour faire face à cette problématique, les nouveaux outils de l'urbanisme et ses acteurs ainsi que la remise en cause des pactes financiers dans les intercommunalités. De belles expériences intercommunales ont fait l'objet de rapports appréciés. Une séance plénière sur le questionnement des nouvelles modalités de gouvernance dans les territoires a clôturé ce rassemblement et a tracé le sillon de nouvelles problématiques sensibles.

Moissac, tout beau, tout neuf sur Internet

Ça y est, Moissac.fr fait peau neuve !!!!

Dans quelques jours, le nouveau site internet de la ville sera à votre disposition sur la toile. Voici l'aspect qu'il aura lorsque vous taperez l'adresse suivante : www.moissac.fr

Après une maquette entièrement remaniée pour ce magazine, un site internet en constante évolution permettra à Moissac de faire le lien entre son patrimoine ancestral et sa vision du XXI^e siècle.



35 journalistes suisses à la conquête de Midi-Pyrénées

Le Comité Régional du Tourisme Midi-Pyrénées, en collaboration avec les départements du Lot, du Tarn et de Tarn-et-Garonne ainsi que l'office du tourisme de Toulouse a accueilli, du 19 au 23 mai, 35 journalistes helvètes de l'Association Suisse des Journalistes Touristiques, l'ASSET. Ces journalistes spécialisés ont choisi la ville rose pour le nouveau rassemblement de leur assemblée générale qui s'est tenue le 20 mai.

À l'issue de celle-ci, une visite de grands sites pendant trois jours était alors au programme. Parmi ceux-ci, ils ont visité la cité uvale sous un beau soleil. Ils ont pu ainsi découvrir le patrimoine de la région, le tourisme fluvial, la gastronomie et les vignobles, en vue de futurs articles dans leur média respectif. Ils étaient présents à Moissac le samedi 21 mai, à 10h30 pour la visite du cloître et à 12h30

au Moulin. Ils ont également pris le temps de déguster au cours d'une halte gourmande les spécialités moissagaises comme la cerise ou les boissons à base de chasselas. Par ailleurs, la cité uvale a également reçu samedi et dimanche (21 et 22 mai) une vingtaine de présidents d'associations de camping-caristes venus des quatre coins de France entrevoir la beauté de nos coteaux garonnais.



Le responsable du « démarchage groupes » de l'office de tourisme, Mr. Jean Luc Capmarty leur avait concocté un programme de dégustation et de visites qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

En somme, un grand week-end de promotion de la richesse du patrimoine local. Une aubaine pour l'office de tourisme moissagais.

La gestion du Kiosque de l'Uvarium, cette saison

Après quelques travaux, l'ouverture du kiosque de l'Uvarium est réalisée.

Pour cette nouvelle saison, c'est Patrick Delaroux entouré de son équipe dynamique qui se lance dans le grand défi de faire revivre notre kiosque. Ce challenge ne s'annonce pas si simple mais l'équipe amenée par le grand chef cuisinier du pont Napoléon, déborde d'idées culinaires originales pour nous faire saliver. Fruits et chasselas seront bien sûr à l'honneur en cette saison estivale. La carte s'orientera autour de salades « thématiques ».

La volaille, le bœuf ou le poisson passeront directement du grill à vos assiettes. Le midi, un menu « version kiosque » sera proposé au prix de 12 euros. Afin de rendre cet endroit agréable, festif et convivial, la nouvelle équipe souhaite mettre en place de nombreuses soirées pour la plus grande joie des moissagais et touristes de passage... et vous n'êtes pas au bout de vos surprises.

Un poney-club à Moissac !

Le poney-club de l'Escapade ouvrira ses portes au tout début de l'été sur les coteaux d'Espis à la sortie de Moissac.

Les enfants de 3 à 11 ans découvriront avec Svetlana les joies de l'équitation au cœur d'un domaine de 14 hectares de forêt entièrement consacrés au poney. Les séances d'équitation se dérouleront dans le plus grand respect de l'animal, et les enfants pourront participer à l'entretien des pensionnaires du club pour mieux les connaître et les apprécier.

Des cours et stages d'équitation se dérouleront pendant les vacances d'été avec pour thème la découverte du poney, l'équitation en pleine nature, les jeux à poney ou la préparation aux diplômes des « galops d'équitation » et des « galops de pleine nature ». Pour s'y rendre : sortir de Moissac par la route de Laujol, suivre sur la droite le panneau Espis. En haut de la côte tourner à gauche et continuer sur 1,5 km.

Information :
Svetlana HOGUET
05 33 00 98 29
06 72 24 68 45



Moissac Plage

Face à l'engouement croissant de ces trois dernières années estivales, Moissac Plage ré-ouvrira ses parasols le long des berges du Tarn de la cité uvale du 8 juillet au 15 août, entre l'Uvarium et les centres nautiques.

Pour sa quatrième édition, ce projet ambitieux qui a connu un franc succès proposera grâce aux animateurs du MAJ (Moissac Animations Jeunes), avec l'appui de nombreuses associations sportives, de nombreuses activités et divertissements pour petits et grands le long de ses grands espaces d'herbes et de sable doré. Chacun pourra alors profiter des animations, des transats

pour un petit bain de soleil et des coins d'ombre face au soleil d'été qui s'annonce brulant. Sur cette esplanade animée ou se marient à merveille sport et culture, tout sera mis en œuvre pour occuper de façon agréable et ludique les enfants, tout en incitant les parents à s'y rendre avec autant de plaisir. Chacun pourra profiter de cet espace de détente pour s'évader et oublier un peu le quotidien dans un cadre magnifique, ensoleillé et ombragé, idéal pour ceux qui ne partent pas en vacances cette année. Favoriser le lien social, les rencontres et le partage, c'est aussi l'une des missions de Moissac Plage. Satisfaire tout le monde, et ce dans la joie et la cordialité est un vrai leitmotiv pour le président

de MAJ, Alain Manchado qui se réjouit de l'atmosphère chaleureuse qui se dégage de cet espace de tranquillité et de sérénité. Cet été, Moissac Plage vous donne donc rendez-vous tous les jours de la semaine et le week-end, sur sa base de loisirs ouverte à tous, pour partager d'agréables instants en famille dans ce cadre exceptionnel et accueillant.

Piscine, Plan d'eau St Nicolas de la Grave

Pour faire face aux températures estivales qui s'annoncent très chaudes, la mairie de Moissac mettra à votre disposition tout l'été (du 4 juillet au 28 août), au départ de Moissac Plage et en direction de la piscine de la base de loisir de St Nicolas de la Grave deux navettes par jour. Pour pouvoir accéder à ce service gratuit, il suffit de demander une carte de transport nominative auprès du service des sports de la mairie puis auprès de Moissac Plage à partir du 8 juillet, et directement à Moissac Plage au-delà de cette date. L'accompagnement par un adulte des enfants de moins de 12 ans sera obligatoire. Des prospectus informatifs seront distribués très prochainement.

Pour tous renseignements supplémentaires, il y a lieu de contacter les services de votre mairie, ou la piscine de St Nicolas pour prendre connaissance de ses tarifs d'entrée.

Les Rendez-vous à ne pas manquer à Moissac Plage

Les semaines à la Plage

- 9 et 10 juillet ACCRO BUNGEE
- Du 11 au 15 juillet DANSE DANSE (capoeira, breakdance)
- 16 et 17 juillet EQUALIZER RUGBY
- Du 18 au 22 juillet Nouvelle Vague (Atelier bending...)
- 23 juillet Grand Tournoi de Beach Basket
- 24 juillet Rencontre de Beach Volley (avec le cam volley)
- Du 25 au 29 juillet La Futuroplage (Atelier Astronomie, Rencontre avec Monsieur Tournesol)
- 30 juillet La plage fait son cirque (avec la B.A.M)
- 31 juillet La fée Grimagine + Guinguette à la plage (après-midi musette sur les berges du Tarn avec André de l'émission matin musette de radio d'Oc)
- Du 1 au 7 août Une plage au Brésil (percussions brésilienne...)
- 6 et 7 août RODEO + espace relaxation



- Du 8 au 12 août Vas-y avoir du Sport (Aviron, ski nautique, pétanque, athlétisme, tennis, pêche, judo, force athlétique, marche nordique, Basket, Volley...)
- 13 août Cabaret contes à partir de 17h
- 14 août La fée Grimagine (maquillage)

Les activités et les concerts sont entièrement gratuits

Chaque semaine, un programme détaillé sera disponible à l'entrée du site de Moissac Plage - Tél : 05 63 04 66 23 ou 06 45 84 07 27

Les concerts de la plage tous les vendredis dès 18h

- 8 juillet SGT PEPPER'S (un voyage fabuleux dans l'univers des Beatles)
- 15 juillet AKOUSTIC'AIR (tendances blues, pop rock électroacoustique)
- 22 juillet 8. Live + Guest (musique « électro-hip-hop »)
- 29 juillet La merveilleuse histoire de Léonard le têtard (spectacle pour enfants)
- 5 août SAMBAROCK Factory (percussions, ragga, funk...)
- 12 août NEDELEC (guitares, chant, batterie...)

Les incontournables de la plage tous les jours de 13h à 20h

- Espace lecture et ludothèque / Brumisateur
- Espace enfant / Eco buvette
- Echasses mécanique / Carré de sable
- Baby foot / Jonglage
- Trampoline / chateau gonflable
- Tennis de table / Beach soccer

Les plus de la plage

- Concours de pétanque avec la pétanque du pont neuf Les 19 et 26 juillet, et le 9 août à partir de 18h
- Beach Tennis avec le TCM Tous les mardis, jeudis et vendredis de 17h à 19h
- Marche nordique avec le cam athlétisme
- Départ de Moissac Plage 3 fois par semaine pour un parcours de 1h30 à partir de 15 ans
- Beach basket avec le cam cbb
- Force athlétique avec l'amical laïque Tous les jours du 8 au 12 août
- Aviron Tous les mardis et les jeudis de 17h à 19h du 8 au 31 juillet
- Ski nautique Baby-ski pour les moins de 30 kilos de 14h à 15h du 8 au 12 août
- Massage shiatsu Le 7 et le 14 août

Centre de Loisirs de Montebello

Les inscriptions pour l'été 2011 sont ouvertes depuis le lundi 06 juin.

Les horaires d'accueil des familles sont :

- lundi de 14h à 19h
- mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h

L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 04 juillet au vendredi 26 août.

Les thèmes retenus pour les 3/6 ans sont :

« D'un coup de baguette magique » pour le mois de juillet
« Destination les îles » pour le mois d'août

De nombreuses activités seront proposées aux enfants ainsi que des mini camps sur une nuit pour les 5/6 ans.

Les thèmes retenus pour les 6 / 11 ans sont :

« Le périple du fabuleux Capitaine Jack » pour le mois de juillet

« Cet été, ça cartoon la BD » pour le mois d'août

Des activités variées et adaptées seront proposées aux jeunes ainsi que des mini camps de 1 à 3 nuits en fonction des âges.

Inscriptions / contact :
Centre de Loisirs.
allées Montebello
Tél : 05 63 04 41 20

Un projet artistique et initiatique par les jeunes du lycée agricole

Cette année, les jeunes du lycée professionnel agricole, se sont initiés, dès le mois d'octobre, à un « drôle » de projet artistique et culturel.



Ce projet reposait sur la réalisation d'épouvantails mobiles conçus par les élèves pour un jardin associatif. Ces créations, composées d'éléments naturels ou recyclés, ont permis aux jeunes étudiants de développer ainsi leur expression artistique. Encadré par Frederick Gourdou, enseignant en Education Socio-Culturelle, les élèves ont tout d'abord été sensibilisés à l'art contemporain. Une rencontre avec Kader Selam directeur de M.A.J (Moissac Animation Jeunes) et Marc Cambon, référent du Jardin Partagé de Moissac, leur a également permis d'échanger sur la vie associative moissagaise.

Après la visite du jardin, ils ont pu commencer à réfléchir à leur production, tout en prenant conscience des différents enjeux liés à ce projet : recherche et pertinence de l'emplacement des épouvantails en fonction de l'aménagement des parcelles, lutte contre les insectes et volatiles ravageurs en agriculture ainsi que la mise en place d'éléments biologiques comme le compost et l'utilisation des engrais. A partir des esquisses de leurs futurs épouvantails, les élèves ont fabriqué des maquettes qui leur ont servi à sélectionner les matériaux. Les jeunes artistes ont ensuite été mis en contact

avec la communauté d'Emmaüs, pour récupérer les composants destinés à leur réalisation. Outre la collecte d'objets divers et variés, les élèves ont pu constater de l'utilité indispensable du recyclage dans notre société. La réalisation des épouvantails s'est déroulée directement dans le jardin partagé. Les élèves ont pu ainsi rencontrer et échanger avec différentes personnes intriguées par leurs travaux. Le jardin restait ainsi fidèle à sa vocation de lieu de rencontre, d'échange et de partage.

Les jeunes ont réalisé 9 maquettes et 5 épouvantails.

La valorisation de ce projet a également donné lieu à 3 expositions différentes, dans la cour du lycée, dans le jardin du cloître de Moissac et au Charivari, festival organisé par les enseignants d'éducation socio-culturelle de Midi-Pyrénées.

L'Ecole Pierre Chabrié en fête

Le 2 juin, anciens et anciennes élèves de l'école Chabrié ont regagné les bancs scolaires pour la traditionnelle journée des retrouvailles du jeudi de l'Ascension.

Cette année les « anciens » ont pu assister à une rétrospective photographique des classes depuis 1930, organisée par l'association des anciens élèves de l'école. 130 participants ont ensuite pris place pour le déjeuner dans ce qui était autrefois la cours des garçons (voir photos pages 4 et 5). Cette journée fut également l'occasion de rendre hommage à Pierre Chabrié, lors de l'inauguration de la « plaque souvenir » en son honneur. Pierre Chabrié était l'un des précurseurs de l'école laïque et obligatoire, et à l'origine du projet de construction de l'école. Ancien maire de Moissac, il fut également pendant longtemps député et sénateur.

Inscription des petits

Parents : les écoles de la ville de Moissac accueillent vos enfants dès l'âge de 2 ans. Inscrivez-les le plus rapidement pour la prochaine rentrée scolaire.

Contact :
Service des affaires scolaires
Tél : 05 63 04 63 69



La 15^{ème} édition de la Fête des Arts

Le 16 et 17 avril dernier, sous un beau soleil printanier avait lieu la 15^{ème} édition de la Fête des Arts. Une cinquantaine d'artistes avaient répondu présent pour l'occasion, le long de la Rue des Arts et place des Récollets.

Cette nouvelle édition, tournée vers un nouveau concept mêlant arts musicaux et art des lettres a séduit tous les visiteurs venus en nombre, lançant ainsi parfaitement la nouvelle saison estivale de la ville de Moissac. La nouvelle équipe de l'association de la Rue des Arts, menée par Marianne Minuzzi et Hélène Camus a su donner un nouvel élan à la présence de l'artisanat d'art à Moissac. Aux sons de concerts diversifiés, comme le concert de Carillon de Marcel Péres, fondateur de l'ensemble Organum, les artistes contemporains et artisans moissagais, ont pris le temps d'expliquer et d'initier le public



à leur passion artistique. En arpentant, les rues de la ville spécialement décorée pour cette manifestation annuelle, les passants ont également pu assister aux

prestations des nombreuses associations moissagaises qui avaient pris part aux festivités. Dans une ambiance joyeuse et passionnée, cette nouvelle édition orchestrée par l'as-

sociation « Rue des Arts » en partenariat avec Organum a connu une nouvelle fois un fameux succès. En un mot, un vrai parcours de découverte, captivant et mieux adapté à tous. Une vraie belle fête artistique populaire, familiale, et pendant laquelle chacun a pu s'apercevoir que l'Art, sous toutes ses formes, trouve une place de choix au cœur du patrimoine historique de la cité moissagaise.

Moissac au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Reconnus comme Patrimoine mondial par l'UNESCO depuis 1998, « les chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » se composent de quatre grands itinéraires menant à la ville sainte et regroupant 71 monuments et 7 portions de chemins tous inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'organisation internationale.

Sur la via Podiensis (ou route du Puy), l'un des 4 chemins menant à Compostelle, une étape pour tous les pèlerins : Moissac, son abbaye et son cloître.

Classée monument historique depuis 1840, l'Abbaye Saint-Pierre de Moissac est depuis 13 ans classée Patrimoine mondial de l'UNESCO au titre du bien « Les Chemins

de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ». Et il en va de même pour le cloître.

Ainsi, l'un des premiers devoirs d'un site de grande renommée est d'informer le public de sa notoriété par l'apposition d'une plaque d'identification, ce qui est désormais fait à Moissac depuis le 16 avril dernier.

A l'occasion de la 15^{ème} édition de la Fête des Arts, organisée par l'association La Rue des Arts et en présence de Marc Carballido, président de l'ACIR, l'Association de

Coopération Interrégionale des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle a été dévoilé cette plaque qui témoigne de la richesse et du prestige de notre patrimoine.



Chemins de Saint Jacques : l'action de l'ACIR

Née en 1990 de la volonté des régions du Grand Sud pour coopérer d'une façon commune autour d'un héritage qualifié d'itinéraire Culturel Européen par le Conseil de l'Europe en 1987, et inscrit au Patrimoine mondial par l'Unesco depuis 1998, l'Association de Coopération Interrégionale des Chemins de Saint Jacques de Compostelle, l'ACIR, a pour mission dès sa création, de mettre en valeur les itinéraires menant à la ville sainte, qui constituent une vraie identité culturelle, patrimoniale et historique pour toute l'Europe.

Pour cela elle poursuit deux objectifs majeurs : faciliter la pratique de ces chemins,

et garantir les contenus et services offerts aux touristes et pèlerins.

Les quatre chemins de pèlerinage français menant à Compostelle sont de vrais lieux de culte. Au départ de Paris, Vézelay, Le Puy ou Arles, ils se rejoignent ensuite à la frontière espagnole au départ d'« el camino francés » menant jusqu'en Galice et sa capitale Saint Jacques de Compostelle, lieu de rencontre de tous les pèlerins.



Le Patrimoine mondial de l'UNESCO

L'organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (ou UNESCO) établit, depuis sa création le 16 novembre 1945, une liste des plus prestigieux monuments du patrimoine mondial en reprenant le concept des 7 plus grandes merveilles du monde.

Le but du programme est alors de nommer, répertorier et conserver les biens qualifiés de culturels ou naturels d'importance majeure pour l'héritage historique commun de l'humanité. Les 911 biens répertoriés à ce jour et répartis dans 151 États membres bénéficient d'une renommée internationale, et sous certaines conditions,

bénéficient de fonds de soutien de la part de l'organisation World Heritage Fund afin de garantir leur pérennité (entretien, réparation ...).

Les réserves du Musée de Moissac

Riche d'un patrimoine important, la cité moissagaise attire de nombreux touristes venus des quatre coins de France et de bien plus loin encore.

Comme en témoigne l'Eglise St Pierre, un des chefs d'œuvre de la sculpture romane, où le Cloître, construit au XI^e siècle et qui reste l'un des mieux conservés de l'Occident chrétien, le patrimoine historique de Moissac est somptueux.

L'Abbaye Saint-Pierre et son cloître ont été inscrits en 1998 au Patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, ce qui dénote une fois encore de son prestige international.

Le patrimoine de la ville est magnifique, et fait également partie des plus anciens de France. Il est donc devenu

nécessaire de favoriser avant tout sa conservation.

Le Musée de Moissac expose dans ses locaux de nombreuses collections de toutes natures ; des sculptures appartenant à l'Histoire de la ville, des gravures anciennes, des maquettes faites à l'époque du pont Napoléon (XIX^e siècle), des objets en céramique, des poteries, et de nombreux produits ethnographiques, dit de la vie quotidienne.

Tous ces objets de grandes valeurs patrimoniales ne sont pas tous présentés, en même temps, au musée de Moissac. Depuis peu, des réserves sécurisées ont été aménagées afin de garantir leur conser-

vation optimale. Proche du site patrimonial, la salle particulière dévolue à cette fonction regroupe l'ensemble des objets qui étaient autrefois présentés dans 11 lieux de stockage distincts sur la commune. Cette pièce spécialisée, à pour fonction de conserver à une température et un taux d'hygrométrie constants, les éléments de collections trop fragiles ne pouvant pas supporter les conditions d'exposition en musée. Ce dispositif permettra également une rotation des objets exposés ; permettant ainsi à la fois leur présentation périodique au public et leur conservation optimale dans des conditions idéales.

La mise en place des réserves par la commune de Moissac a bénéficié de l'aide des bénévoles de l'association "Mémoire et patrimoine moissagais".

Les actions qui y sont effectuées sont des opérations qui ne sont pas visibles mais essentielles pour la conservation du patrimoine moissagais. Elles permettront notamment ainsi de protéger et étudier plus de 3800 objets ethnographiques, et plus de 300 objets lapidaires (objets en pierre), et d'autres nombreux vestiges qui font la fierté de notre riche patrimoine.



Les couleurs du Tympan

La première de la colorisation du tympan de l'Abbatiale Saint-Pierre de Moissac, l'été dernier, avait créé un véritable engouement et avait ainsi attiré un petit millier de visiteurs très curieux.

Le succès retentissant rencontré le 13 juillet 2010 à l'occasion du 30^{ème} anniversaire du « Matin Musical » à convaincu la mairie et l'office de tourisme de Moissac de s'associer pour rééditer cette prouesse artistique. Ainsi André Calvet et son ami vidéaste Roland Buc ont été sollicités par la municipalité

de Moissac pour proposer, **chaque jeudi soir de l'été** aux moissagais et touristes de passage, une nouvelle illumination colorimétrique du Tympan. **A partir du jeudi 13 juillet, et dès 22h** la projection viendra clôturer de la plus belle des façons les visites guidées nocturnes proposées par

l'office de tourisme. Elle sera également accompagnée d'une bande sonore musicale reproduisant harmonieusement les sons des instruments que l'on peut trouver sur le Tympan. Pour tous ceux qui n'auraient pas eu l'occasion d'assister à la première sensation de la colorisation du Tympan l'été dernier, un premier aperçu

de cet exploit technique est disponible sur le site : http://www.andrecalvet/colorisation_video.html. Pour tous les autres il ne reste plus que quelques jours à patienter.

Exposition : hommage à Bernadette Chérico



Du 10 au 18 septembre 2011, aura lieu à la Chapelle du Séminaire de Moissac, une exposition de peintures et sculptures de Délie Duparc, avec pour l'occasion un hommage à Bernadette Chérico, décédée en 2010.

Cette exposition de Délie Duparc est l'occasion d'une magnifique rencontre avec ses œuvres, les tons chaleureux de sa peinture, la sobriété de ses traits et les nuances sombres, quasi minérales, qui taisent pudiquement la langueur des personnages et des paysages. Ses sculptures témoignent de sa faculté à capter et figer les

détails infimes d'une posture pour nous suggérer les pensées intimes de ses modèles. Le miracle de la vie, tel est le mystère que Délie Duparc semble obstinément vouloir percer.

Le vernissage de cette exposition aura lieu le **vendredi 9 septembre à 18h30**. Horaires d'ouverture : **14h à 19h, et le samedi de 10h30 à 19h**.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet : <http://www.delie-duparc.com>

Rendez-vous musicaux sur le parvis de l'Abbatiale

Depuis quelques saisons, l'été moissagais est rythmé chaque semaine par la programmation musicale des « Parvis de l'été ». Ces moments privilégiés permettent à tous de se retrouver autour de sonorités de musiques du monde et ne sont à rater sous aucun prétexte. Du 9 juillet jusqu'au samedi 27 août, tous vos samedis soirs seront synonymes de concerts et de festivités.

Cette année, c'est le binôme artistique **Petit HoMme**, né de la rencontre entre Damien et Fred, qui ouvrira la voie à une succession de performances artistiques et musicales qui auront lieu sur le parvis de l'abbatiale **dès 21h, le 9 juillet**. Au commencement de ces nouvelles festivités, ces deux « rigolos » vous embarqueront dans un univers « étonnamment drôle » pour votre plus grand plaisir.

Le samedi suivant, **16 juillet** vous voyagez au cœur du pays du carnaval à travers la prestation de « **NIL SAMBA** » originaire de Rio de Janeiro. Une musique énergique pleine de soleil et de tendresse, prête à vous faire rêver. La suite des festivités mettra en exergue le talent de l'étonnant groupe de jazz, « **Le Trac m'Assaille** », déjà bien connu à Moissac et mêlant avec brio différentes tonalités blues et jazz **le 23 juillet**.

Le 30 juillet, le trio atypique « **Somi de Granadas** » vous initiera à un voyage en chanson entre l'Espagne, le Maghreb et les Pays d'Oc en jonglant entre musiques traditionnelles et musiques improvisées.

Le chanteur vocaliste **WAB** jouera de sa voix comme d'un instrument pour vous faire goûter à sa musique urbaine métissée, toujours si « Afrodisiaque » **le 6 août**.

Les trois derniers week-ends d'été mettront en scène, **le 13 août « le bal Républicain »** et le plaisir de se réapproprié en chansons notre riche histoire nationale.

L'interprétation de reprises aux tendances pop/rock électro-acoustique par le **quatuor Akoustic' Air le 20 août**.

Et pour finir encore et toujours sur une bonne note, l'été musical moissagais se clôturera par Vocal In'Jazz, présenté par **Laurie Batista** qui nous interprétera de grands classiques du Jazz **le 27 août**.

Par ailleurs, L'ADIAM complètera le programme des représentations musicales qui auront lieu chaque vendredi dans le cloître de la cité uvale. La programmation des « Soirs de Moissac 2011 » débutera le 15 Juillet à 21h30. Fidèle à ses choix, elle vous proposera des concerts gratuits alternant musique du monde et musique traditionnelle.

L'été musical de Moissac sera donc des plus éclectiques.



La chanteuse MALIA au cloître le 29 juillet

Au programme des « Soirs de Moissac 2011 » présenté par l'ADIAM dès 21H30, au cloître :

Vendredi 15 juillet :
« **Gilles REMY Jazz Band** »
Un cocktail de jazz en ouverture du festival des Soirs de Moissac.

Vendredi 22 juillet :
« **Belle Epoque et Années Folles** »
Un délicieux programme aussi tendre que drôle.

Vendredi 29 juillet :
Prestation musicale de la chanteuse de blues soul « **MALIA** » en concert acoustique avec son guitariste.

Vendredi 05 août :
« **Les voix tziganes d'Urs Karpatz** »

Un pluralisme vocal et musical, nourri du métissage des influences géographiques de chaque individualité du groupe.

Vendredi 12 août :
« **Le Duo Carrière** »
Deux excellents virtuoses au piano qui s'accordent à merveille grâce à leur amoureuse complicité et à une flamboyante technique.

Vendredi 19 août :
Un Trio de trompettes et orgue avec la participation de **J-M. COUSINIE, A. FONTES, S. ORLIK** en clôture de ce festival.

MAJORITÉ

OPPOSITION

La crise aigue que connaît actuellement la Communauté de Communes Castelsarrasin-Moissac est une occasion pour nous de faire le point et d'expliquer la situation. Dès sa création des désaccords se sont faits jour entre nos deux communes, en particulier avec le refus du maire de Castelsarrasin d'adhérer au régime de la TPU (taxe professionnelle unique) qui offre de nombreux avantages. En effet, la communauté autorise les communes à percevoir l'intégralité de leurs recettes initiales (y compris taxes professionnelles). En revanche, toute nouvelle recette de taxe professionnelle est automatiquement affectée à la Communauté de communes.

Renoncer à ce régime a fait perdre à la communauté plus de 8 millions d'euros de dotations de l'Etat en 10 ans. Par ailleurs, le maire de Castelsarrasin, Bernard Dagen a refusé constamment la création de la maison de l'intercommunalité proposée par Moissac parmi les acquisitions de maisons, faites à Fleury. Il a refusé aussi une structure de gestion ad hoc : l'intercommunalité est gérée par la directrice générale des services de la mairie de Castelsarrasin, d'où la confusion inévitable.

Il est vrai néanmoins que deux zones intercommunales ont été créées, Barrès et Fleury, qui permettent à la communauté d'encadrer la TP des entreprises implantées. Mais, si sur la zone de Barrès de nombreuses entreprises artisanales et industrielles se sont vu s'implanter, la zone de Fleury reste une coquille vide. Nous aurions pourtant souhaité que s'y installe une zone commerciale intercommunale bénéficiant à la clientèle des deux communes. Néanmoins le maire de Castelsarrasin a fait le choix d'installer des grandes surfaces sur son territoire communal ce qui nous a obligé, il y a quelques années, à créer une zone commerciale propre à Moissac, au Luc. Ainsi aujourd'hui, y sont déjà installées les enseignes Carrefour et Weldom et prochainement, suite à l'avis favorable de la CDAC (Commission Départementale d'aménagement commercial) en date du 28 janvier 2011, un complexe de 7000 m2 multi enseignes devrait voir le jour pour compléter cette offre. De façon surprenante Bernard Dagen, maire de Castelsarrasin, qui n'accepte pas ce projet a fait un recours en CNAC (Commission nationale d'aménagement commercial).

C'est dans ce climat délétère qu'a eu lieu le renouvellement du bureau de l'intercommunalité qui a conduit à l'élection de Bernard Dagen, maire de Castelsarrasin, à laquelle nos délégués ne se sont pas opposés. En ce qui concerne la vice présidence et alors que les statuts de la communauté de communes stipulent dans l'article 11 que « le vice président ne peut être de la même commune que celle du Président » une déléguée Castelsarrasinoise s'est vue élue au privilège de l'âge contre Jean-Paul Nunzi. Cette situation totalement inacceptable a conduit Moissac à saisir le juge du tribunal administratif qui a finalement tranché en notre faveur : Jean-Paul Nunzi est rétabli vice-président de la communauté de communes.

Cette situation, nous l'espérons, évoluera prochainement. En effet, le débat engagé autour de la proposition faite par Monsieur le Préfet, dans le cadre du futur schéma départemental de coopération intercommunale sur lequel les communes auront à se prononcer, envisage une communauté de communes Castelsarrasin-Moissac élargie aux communes de Durfort Lacapelette, Montesquieu, Boudou et Lizac.

Nous pensons réellement que l'ouverture de la communauté de communes actuelle permettra de faire face aux nouveaux enjeux territoriaux et de construire un territoire cohérent et harmonieux dans un souci de rationalisation et d'économies d'échelle. L'intercommunalité doit être pensée comme une chance, elle représente l'avenir et nous ferons tout pour que la population de nos territoires bénéficie des services améliorés rendus possibles par un fonctionnement optimal de la structure.

Immobilisme Budgétaire

Dans la ligne des années précédentes, une fois de plus Moissac est contraint à la rigueur budgétaire. Quand on sait que le revenu par habitant est inférieur de trente huit pour cent par rapport à la moyenne nationale, on peut se poser les questions suivantes :
- Comment vont faire les moissagais dans l'avenir ?
- Devrions-nous encore compenser par une hausse de la fiscalité ?
Aujourd'hui, le niveau d'épargne de notre commune demeure trop bas car les dépenses de fonctionnement ainsi que le niveau de notre endettement ne sont pas stabilisés. Quelle place laissons-nous à l'investissement ?

Pesons les constats que font tous les Moissagais :
- l'économie est maussade
- les actions en faveur de la solidarité sont en demi-teinte
- certaines associations manquent de moyens
- des voiries qui se dégradent
- le centre ville devient de moins en moins attractif
- la taxe foncière agricole et son exonération
Maintenant, face à ce triste constat de Moissac « ville pauvre ». Essayons de trouver des solutions pour que les choses évoluent.

Le rassemblement pour Moissac
Nathalie Galho, Carine Nicodème,
Claude Gauthier, Gilles Benech

Castelsarrasin Moissac : quel avenir ?

L'incertitude que se vouent les maires de Castelsarrasin et Moissac saborde l'intercommunalité pourtant indispensable à l'avenir de nos 2 villes. Plus ça va et moins nous voyons le bout du tunnel de l'incompréhension. Espérons qu'ils n'en viendront pas aux mains.
Au grand dam de certains conseillers de la majorité, une nouvelle caméra de surveillance sera installée. A ceux qui claironnent que Moissac est une petite ville tranquille, nous suggérons d'ouvrir les yeux et les oreilles : l'incivilité, l'insécurité (y compris les voitures qui brûlent) et l'économie souterraine y sont bien présentes. Nous souhaitons donc plus de caméras, une augmentation des effectifs de

police et de gendarmerie et une redéfinition du rôle de la police municipale.

Moissac grand site de Midi Pyrénées et étape sur le chemin de Saint-Jacques avec, à 2 pas de l'abbatiale, ses voitures bruyantes, ses cycles pétaradants et son parking bien visible. A quand l'interdiction de circuler et de stationner en période estivale rue de la République, place Roger Delthil, rue Guilleran jusqu'à la rue de l'Abbaye. Ainsi pourrait se créer une ébauche de centre ville touristique et piétonnier.

Colette Rollet et Guy Roquefort

Le mot de Patrice Charles

C'est comme ça, Moissac est la deuxième commune du département et la première de la circonscription législative. Au-delà des calculs de partis ou des calculs tout court, Moissac doit présenter un candidat à la députation en 2012. Il serait parfaitement inconscient de laisser à d'autres le destin de Moissac. Les conséquences d'une telle absence sont graves. Par peur, timorés, les moissagais laissent à d'autres le soin de les représenter à l'Assemblée nationale. Je veux bien, ce sont des élections nationales et non des guerres de clochers municipaux, mais sachant que tout se décide pour nous moissagais à Valence d'Agen, il est temps de réagir. La députée actuelle veut privilégier

Castelsarrasin et Valence d'Agen, c'est son droit. Nous avons, nous, à renverser cette domination contraire à nos intérêts. Encore faudrait-il avoir le courage d'exister.

Patrice Charles
Conseiller municipal de l'opposition
<http://lafeuillemoissagaise.unblog.fr>

Juin

■ Du 30 juin au 3 juillet
Festival de la Voix
15ème anniversaire



Septembre

■ Lundi 5 et mardi 6
Don du sang
→ Salle Confluences

■ Samedi 10
Décasports
→ Stade Jo Carabignac

■ Dimanche 11
et lundi 12
Forum des Associations
→ Hall de Paris

■ Samedi 17
et dimanche 18
Fête des fruits



■ Samedi 16
et dimanche 17
Grand Prix régional de Pétanque
Pétanque du Pont Neuf

■ Vendredi 22,
samedi 23
et dimanche 24
Foire aux soldes
organisée par l'association Plein Vent
→ Hall de Paris

Août

■ Samedi 6
et dimanche 7
Revue Music
→ Hall de Paris

■ Samedi 27
et dimanche 28
Tournoi international de Basket féminin minime
Cocac

■ Vendredi 23,
samedi 24
et dimanche 25
Journées des antiquaires
→ Hall de Paris

■ Vendredi 30,
samedi 1er
et dimanche 2 octobre
Salon du Chocolat
→ Hall de Paris

■ Réservation spectacles :
Pôle culturel et Patrimonial - Tél : 05 63 05 08 08

■ Informations :
service communication - Tél : 05 63 04 63 82

2011 MOISSAC

fête des fruits

17-18
Septembre

PRODUITS
DU TERROIR

ANIMATIONS

DÉGUSTATIONS

20^{ÈME}
ANNIVERSAIRE

